

**DGA4**

Direction Aménagement Durable
Mission aménagement et planification territoriale

Fort-de-France, le 26 MAI 2026

Le Président

A

**Monsieur le Président
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MARTINIQUE**

12 rue du Citronnier
Plateau Fofo
CS 17103
97271 SCHOELCHER CEDEX

N/Réf. : DL/JG/DD/AFV/MW/AM/205568
Objet : Demande de désignation d'un commissaire enquêteur
Révision générale du SCoT de la CACEM

Dossier suivi par Mathilde WTTE

Chargée de mission SCoT

Tél. : 0596 01 04 81

Monsieur Le Président,

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) a arrêté en date du mercredi 28 janvier 2026 son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) révisé comprenant l'ensemble des pièces suivantes :

- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;
- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ;
- Le Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) ;
- Le bilan de concertation ;
- Les annexes :
 - o Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement
 - o Evaluation Environnementale
 - o Justification des choix
 - o Programme d'actions
 - o Résumé non technique
 - o Synthèse diagnostic
 - o Liste des sigles

Dans le cadre de la procédure de révision du SCoT, et conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (articles L. 123-4 et R. 123-5) et du Code de l'Urbanisme (article L. 143-22), la CACEM souhaite organiser l'enquête publique préalable à l'approbation du projet.



À ce titre, je sollicite la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de conduire cette enquête publique.

Cette enquête pourrait débuter en septembre 2026 et ferait suite à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), qui doit se tenir entre fin février et fin mai 2026.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Didier LAGUERRE

